



Habilitation électrique : Personnel non électricien Opérations d'ordre non électrique en basse et haute tension B0 H0(V)

Formation initiale - Durée en salle : 1 jour + Tavaux pratiques : 0,5 jour

Objectifs pédagogiques

Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique BT et/ou HT dans le respect des prescriptions de sécurité électrique.

Connaitre les risques électriques et savoir s'en protéger

Préparer à l'habilitation électrique B0 H0(V)

Etre capable d'effectuer en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement électrique

Personnes concernées

Personnel non électricien opérant dans les domaines HT/BT, dans des zones où il existe des risques électriques.

Prérequis

Connaissances des missions qui vont lui être confiées

Maitrise de la langue française

Moyens pédagogiques

Formation théorique avec supports power point, vidéos, contrôles continus.

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratiques en salle.

Présentation de composants et matériels électriques à but pédagogique.

Mise à disposition, manipulation de valises pédagogiques pour initiation aux risques électriques

Formation pratique

- En salle : Mise en application sur maquettes pédagogiques spécialement conçues à cet effet
- En INTER : Mise en application sur des installations électriques pédagogiques HT/BT à disposition de la société 2ie Formation
- En INTRA : Mise en application sur les installations électriques HT/BT du client.

Animation par un formateur expérimenté en électricité, ayant assuré des maintenances dans le domaine de la HT, des vérifications initiales et périodiques des installations électriques.

Justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné.

Formé et qualifié à la pédagogie pour adulte

Moyens permettant du suivre l'exécution de l'action

Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignée par le formateur
Attestation individuelle de fin de formation

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action

Contrôles oraux continus ou sous forme de jeux de rôles à mesure de l'avancement de la présentation
Contrôle des connaissances théoriques au moyen d'un QCM et évaluation des savoir-faire à l'aide d'une mise en situation réelle sur le site du client ou dans les installations mise à disposition de la société 2ie Formation
Mise en situation par des travaux de groupe (délivrance d'attestation de consignation)

Documents remis

Attestation individuelle de fin de formation
Livret spécifique et adapté au niveau d'habilitation visé.
Un avis et un titre d'habilitation pré-renseigné sont adressés à l'employeur. Durée de validité recommandée selon NF C 18-510 3 ans
Attestation de présence remise à l'employeur

En option contractuelle : Recueil de prescription électrique adapté au niveau d'habilitation visé, à fournir par l'employeur à tous les personnels habilités.

PROGRAMME HABILITATION ELECTRIQUE OPERATION D'ODRE NON ELECTRIQUE NON ELECTRICIEN : B0 H0(V)

1. THEMES EN COMMUN

- Grandeurs électriques rencontrées lors de différentes opérations
- Sensibilisation aux risques électriques
- Prévention des risques électriques
- Les documents applicables
- Ouvrage et installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages (échelles, outils à main, échafaudage...)
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou accident sur ou à proximité d'installations électriques

2. THEMES SPECIFIQUES B0 H0V EXECUTANT

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention

3. THEMES SPECIFIQUES B0 H0V CHARGE DE CHANTIER

- Acteurs concernant par les travaux (rôle et fonction)
- Documents : type et utilisation (autorisation du travail)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- Zones de travail : mise en place et surveillance

4. METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues
- Mise en application pratique effectuée par chaque stagiaire
- Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage
- Tests théoriques informatisés ou écrits et tests pratiques
- Remise à chaque stagiaire d'un fascicule qui synthétise les différents thèmes
- Questionnaire d'évaluation de la formation

5. EVALUATION ET VALIDATION

- Evaluation des connaissances réalisées à la fin de chaque module
- Evaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles

6. MOYENS PEDAGOGIQUES

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels, appropriés aux sujets traités : diaporamas
- Salles adaptées
- Matériel spécifique à l'habilitation : gants isolant 500 V et 1 000 V, sous gants, tapis isolant, nappes, cellule basse tension, VAT, matériel de condamnation, valises d'habilitation pédagogiques

NOTA

Fréquence de recyclage préconisée par la NF C 18-510 et l'INRS : 3 ans
Suivi annuel obligatoire par l'employeur par la NF C 18-510 et l'INRS : 1 an